

Habitats concernés

- Cours d'eau lents ou rapides
- Végétation rivulaire pionnières sur vases ou sables à exondation estivale

Cordulie à corps fin

Enjeux

Cette activité, en elle-même plutôt respectueuse de la faune et de la flore, se pratique potentiellement sur la totalité du réseau hydraulique du site. Or certains secteurs hébergent des espèces extrêmement farouches et sensibles au dérangement humain (telles que le Vison d'Europe ou la Loutre, en reproduction notamment). Il est essentiel compte-tenu des niveaux de populations actuels (Vison notamment) que ces zones, inaccessibles autrement que par voie d'eau, demeurent préservés de la fréquentation humaine.

Cistude d'Europe

Je m'engage à :



Bihoreau gris

Espèces menacées prioritaires



Vison d'Europe



Rosalie des Alpes



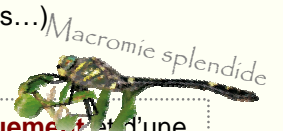
Angélique des Estuaires

- Utilisateurs individuels et non accompagnés** : **n'utiliser que l'étier principal** de randonnée (Cf. Carte annexée) et informer les usagers louant les canoës que seul cet étier est ouvert à la navigation non-accompagnée.

? C'est l'absence quasi-totale de fréquentation du delta de la Seugne et des bras connexes qui permet de maintenir les populations de Vison et de Loutre. La fréquentation de ces secteurs (bruit, présence, odeurs...) les condamne à disparaître.

Contrôle de la prise en compte de ces zones (documents indiquant les itinéraires...)

- Activités encadrées** : l'ensemble du réseau est **accessible sous réserve du non-débarquement** et d'une attention particulière au respect de la tranquillité des lieux en particulier **de mars à juillet**, dans les zones de très haute sensibilité biologique (Cf. carte annexée).



Macromie splendide



Loutre d'Europe

? La période la plus cruciale est celle de la reproduction: de mars à juillet, dans le cas de la Loutre et du Vison d'Europe.

Contrôle auprès de l'encadrant de la prise en compte de ces zones (documents indiquant les itinéraires...)

- Eviter de circuler dans les zones envahies par des espèces exotiques envahissantes** (Jussie, Myriophylle du Brésil) pour éviter leur propagation, et **ne jamais tenter de les arracher**.

?

Ces espèces sont invasives et se développent au détriment de tout ce qui pousse naturellement le long des cours d'eau, diminuant ainsi la biodiversité des sites. La navigation, en sectionnant involontairement des parties de la plante, participe à sa dissémination par bouturage.

Contrôle sur place de l'information donnée à ce sujet aux usagers.



Barbastelle



Grand rhinoptère

4. **Sensibiliser / former les personnels encadrant** les activités, ainsi que les pratiquants, à la sensibilité du site Natura 2000 (richesse, exigences écologiques des espèces sensibles, risques de dissémination Jussie/Myriophylle) et aux secteurs à éviter.



Afin de permettre une pratique responsable de l'activité.

☑ **Contrôle** sur place que les pratiquants et les encadrants ont été informés des enjeux biologiques du site et des bonnes pratiques environnementales à appliquer dans le cadre de cette activité (documents d'information, introduction orale aux départs en activités organisées, utilisation de l'exposition mise à disposition par l'opérateur Natura 2000...)



Minioptère de Schreibers



Murin de Bechstein

Espèces menacées prioritaires



Vison d'Europe



Rosalie des Alpes



Angélique des Estuaires



Cistude d'Europe

Je suis aussi les recommandations suivantes:

1. **Fournir aux utilisateurs**, (par voie d'affichage, remise etc), **un exemplaire de cette charte** afin qu'ils prennent connaissance des engagements à respecter sur le site, ainsi que la **carte des zones**.



Agrion de Meunier

Une communication sur le site Natura 2000 et sur la charte permet d'informer les utilisateurs de l'implication de la structure de canoë – kayak dans le réseau Natura 2000 et de les sensibiliser.

2. **Fournir aux utilisateurs tous documents leur permettant de prendre conscience de la richesse et de la sensibilité du site** (travailler avec l'opérateur Natura 2000 : création de documents, adapter les messages à faire passer par exemple...)



La communication permet aux utilisateurs de connaître les enjeux du site Natura 2000 et s'impliquer dans sa protection.



Gomphe d'Graslin

3. **Zones d'embarquement et de débarquement** : veiller à ne pas piétiner la flore aquatique et rivulaire, respecter les sentiers existants sur la berge et éviter d'emprunter les pistes sauvages (pistes créées par un piétinement répété et qui détruisent la flore)

La flore aquatique et rivulaire est fragile et sensible au piétinement, préservez-la!



Petit rhinolophe

4. **Respecter la propreté et la tranquillité du site** :

- Pique-niquer aux endroits aménagés à cet effet,
- Stationner sur les aires de stationnement prévues à cet effet

Maintenir le site dans son état naturel est primordial pour son bon fonctionnement.



Castor d'Europe



Murin à oreilles échancrées



Carte de navigation pour les Canoë-Kayak

